PROCES VERBAL DE LA REUNION DE SENSIBILISATION DES POPULATIONS RIVERAINES EN VUE DU CLASSEMENT DE LA FORET COMMUNALE DE LOMIE

L'an deux mil huit et le trentième jour du mois d'Octobre, s'est tenue dans la salle du foyer communautaire de Ngola la réunion de sensibilisation des populations riveraines en vue du classement de la forêt communale de Lomié. Les objectifs de la dites rencontre étaient d'informer et de sensibiliser les populations sur les démarches du classement de la forêt communale de Lomié. De plus, leur expliquer le concept de représentation des populations dans le processus de gestion ainsi que leur droit de réserve ou d'opposition.

Prenaient part à cette réunion présidée par le sous-préfet de l'arrondissement de Lomié, les personnalités ci-dessous :

- le Délégué Départemental des Forêts et de la Faune du Haut-Nyong

le Maire de la commune de Lomié

- le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Lomié

- le Chef de Poste de Contrôle Forestier et Chasse de Lomié

leurs majestés les chefs des cantons et villages concernés

Il est 12 heures et 40mn lorsque commence la réunion par l'exécution du refrain de l'hymne national par les participants et sous la direction du président du Comité Villageois de Développement (CVD) du village Ngola. Celui-ci a ensuite souhaité la bienvenue à Monsieur le SOUS-PRÉFET et sa suite ainsi qu'à tous les autres participants. Il a terminé son propos en émettant le vœu de voir le processus achevé le plus rapidement possible.

Le Sous-Préfet, a ensuite pris la parole pour ouvrir la séance. Il a expliqué et clarifié l'objet de la réunion qui se résumait en une question ; « Est ce que les populations du canton Nzime-Centre ont des préoccupations particulières par rapport au Projet de classement de la Forêt Communale de Lomié » ?

Avant les interventions des populations, la parole a été donnée à Monsieur le Délégué Départemental des Forêts et de la Faune du Haut-Nyong qui a expliqué le principe de classement des Forêts Communales en prenant l'exemple des unités Forestières d'aménagement (UFA). Il a aussi rappelé aux populations que c'était le moment de formuler des requêtes par rapport aux limites proposées pour la Forêt Communale et aux autres usages de la forêt. Ces requêtes devraient être adressées au Préfet sous couvert de M. le Sous-Préfet, et ceci dans un délai de 20 jours.

Le premier intervenant M. ADJOBOUM Jean Pierre, Président CVD du village Kongo, a fait le rapprochement entre la Forêt Communale et l'UFA sur les droits d'usage et souhaite que le processus de classement arrive rapidement à son terme.

Le deuxième intervenant MAKOUAN Emile, doyen du village Ngola demande la différence entre la Commune et la Mairie et voudrait savoir si les revenus de la Forêt Communale bénéficieront aux villages non riverains ?

MM. le Sous-Préfet, le Délégué du MINFOF et le Maire ont répondu en explicant qu'il n' y a pas de différence entre Commune et Mairie. Ils ont ensuite relevé que la Forêt Communale n'est pas la Forêt du Maire. Les revenus issus de l'exploitation de la Forêt Communale sont redistribués à tous les villages de la Communes tout en précisant que les villages riverains auront en sus une redevance forestière qui leur sera versée par la Commune.

Les troisième et quatrième intervenants MM. ALAMA Dieudonné, Président du CVD de Ngola et BIAKOH, Délégué des planteurs de Ngola ont posé le problème d'espace cultivable et de chasse.

MM. le Sous-Préfet et le Délégué du MINFOF ont répondu en précisant qu'il y a dans le zonage des espaces réservés à l'agriculture et que la chasse est règlementée. Ils ont également demandé de recenser les plantations qui se retrouvent à l'intérieur du périmètre de la Forêt Communale et de formuler des requêtes au cas où la zone qui est réservée aux activités agricoles ne convient pas à leurs besoins.

Le Chef de village Zoulabot I M. MELINGA Blaise et le Président du CVD du village Achip, M. OMGBA Jean Bertin, posent le problème de la redistribution des redevances forestières : combien auront - ils ? est-ce qu'il y a des pourcentages comme dans les UFA? quels seront leurs avantages?

M. le Maire répondant à ces préoccupations a dit que les revenus de la Forêt Communale seront gérés par un Comité de Gestion. Parlant des avantages liés à la Forêt Communale, il a déclaré que des emplois seront crées pour les jeunes des villages.

M. DJOH Elias, Conseiller Municipal en charge du dossier Forêt Communale, dira à la suite du Maire que la Commune entend gérer la Forêt Communale de manière participative et qu'elle projette dans l'avenir d'installer une Menuiserie Municipale et une petite unité de transformation des grumes. La Commune entend également s'investir dans la Gestion Durable, avec pour objectif à terme de vendre sur le marché du bois des produits certifiés.

La dernière Intervenante Mme ADJOBOUM, Représentante des femmes de Kongo, a posé le problème de l'exploitation des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans la Forêt Communale.

M. le Maire a répondu en expliquant que les populations conserveront leurs droits d'usage dans le cadre des dispositions prévues par le Comité de Gestion.

M. ONDOUA Adolphe, Chef d'Antenne Est du Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC) a complété en disant que des activités étaient prévues dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Gestion Durable des Forêts Communales du Cameroun (PAF2C) pour le volet exploitation des PFNL. Ces activités comprennent : l'identification des producteurs, l'organisation des filières, et l'organisation des formations sur la récolte, la transformation et la commercialisation des PFNL.

Au terme de ce écahange, Monsieur le Sous-Préfet a pris la parole pour resumer la séance. Il a déclaré qu'il était satisfait du déroulement des travaux et a remercié au nom du Préfet les participants pour leurs contributions qui témoignent de l'intérêt qu'ils accordent au processus de classement de la Forêt Communale de Lomié.

La réunion a pris fin à 13h 40'

Le Délégué Départemental MINFOF du Haut-Nyong, Rapporteur

YVIXE

LE DE LEGUE

Annamol Chierry Ontcha Mpel

ingenieur des Eaux et Forêts

Le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Lomié

Bilowness OL

Monday hours Einil Prince

FEUILLE DE PRESENCE A LA REUNION DE SENSIBILISATION DES POPULATIONS RIVERAINES DE LA FORET COMMUNALE DE LOMIE NGOLA LE 30 OCTOBRE 2008 A 9 H

Nº	NOMS ET PRENOMS	QUALITE	VILLAGE	EMARGEMENT
01	Missouala Lannard	Chef	Ntam ^I	Po The
02	EKANGA MICHEL	NOTABLE	NTAMI	000
03	KANKANGIA Philippe	chel 3º	Achip	
04	OGBWA J-BERTIN	P.C.V.D	ACHIP	
75	Meloubo Bile	6.00 B-	Mingongo	Thully-
06	Alama thomas	chef	NGO LA BAKA	- HAPPY
07	Henton Dreis	Chef 3°	Notes	of the state of th
04	Alkarlle Delor	Officier	Contone	SALBORAC
09	MESSOULA PIERRE	C.V.D	ZOULABOT	Mary -
10	NZOMO DIEUDONNE	CHEF 32	Zoufagot	Wys
11	MEKA LAURENTINE	Reputsente	_11-	PAO
12	MIKAM Ignaer	Ohe f 3°	Mindon	1
13	Lomongo Leonie	ME WADER	11-11-	Rouse
14	Bradli Secout	Jul wa gin	Doula Vi	Aug.
15.	MODEHO GIBBAT	thek conton		Khey-
16.	Alam Drus.	Nojable	341 3	ples
16	Aforesa Djeudonne	C.V.D	Nasta	- Hung
17	Brakett Ferdinaul	P 1/5	Norla	Blur
18	. Adjoboum J. Pierri	R.V.D	Konso	THE
19.	Gouson B. Sypsim Yun Adjoboum D. R	chef3 with g	ie dongo	Anily
20	Yun Adjuboum D. R	p. de filice	Hongo-	Total .
21	ARLO Yvets	-1 Ngol	BAHLA	8082
22	MPINA Jean Carie		Douessue	Swit_
97.	ALASSANE	Conmerçan	FNGOLA -	17
24	Bidoy Jean-Ineques	cultivate	NGOLU	C Just -
	Simplion Make		Norda	- Andrews
	Nomen Maring 1	Eleile"	Lome	G
17	Earton Containate	Meragere	Ngola	EUD
	AKPÉ THÉRESE	100	Ngola	-6-4-
29	MEDOM Monifere	Murton	agola	1652
20	19 Bjol Aupolin	Menagine		سرقف
32	AMIM YVETTE	-11-	NGOLA	#=

FEUILLE DE PRESENCE A LA REUNION DE SENSIBILISATION DES POPULATIONS RIVERAINES DE LA FORET COMMUNALE DE LOMIE " NGOLA LE 30 OCTOBRE 2008 A 9 H

No	NOMS ET PRENOMS	QUALITE	VILLAGE	EMARGEMENT
72.	EYANG MATHURINE	Menazire	HGdA	F
2/1-	ANKOH SYLVANIE	-11-	-11-	62-C
35-	ABEMOH EPHIPHAN	6 - 11 -	_ // _	de
36-	ASSOH EVELYNE	_//-	-112	ST
71	Ambeble gaston. P	-11-	-11-	But 1
3.8	MAKOUAN Emi			-
3 9	Moren Germal			Shel-
110	Abdordoye	Lamone Cas	MODELA	Afron
41	Cilian J	17.1	1-11-	wife of
48	ANdered Bernso	-0 1 D:	WGOLA	(Y 20)
43	MISSOUALA MARC	Cultivate	NBO LA	pag-
1.1.	MAMBORH Daniel	Etudiant	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH	THA
1. 4	bline Hyacint	a culti-	/ -	-4600
46	NANGA Anlette	menonger	NBOLA	D1/
47	ESSON Komie	Menaga	an WGoLa	T July
u8	Magouno Felicité	Dulley	atrice NGole	4 600
13	AMBOA Roseline	menagione	Moola	= EV
50	MAROUL Pière	1/ 3/1 //	Meda	Mrs =
51	SAMPOH Paul. F	Callinaten	Noola-	Hause
52/	NOTANKOUM Michel	Cultinaku	n-11-1	Mer
53	BISSALAMA BLOISE		Loulahol	- 20
37	SUSON Mare	Tenne	Murm	& Day =
· · ·		\ <u>\</u>		
200			<u> </u>	
			1	
-				
- mari				
9	TORRIDATE TORREST TORREST			
(File				The second

FEUILLE DE PRESENCE A LA REUNION DE SENSIBILISATION DES POPULATIONS RIVERAINES DE LA FORET COMMUNALE DE LOMIE NGOLA LE 30 OCTOBRE 2008 A 9 H

Nº	NOMS ET PRENOMS	QUALITE	VILLAGE	EMARGEMENT
01-	RABord Rendja.	Az Noir	-	- AP
	ERNEST SADTAR G	Carreilla M.		Sun
CONTRACTOR OF STREET	Akove Cokowa CHARLY	Consillar.		2
t#	ISLAMA MEDNED	Marchie	LOMIE _	Marin
05	MAO mo My retable	CB.	Comie	COMP
53	BISSALAAA Blais	Chef ?	Coulahod	
50	SUDOM Mare	Tenne	Brunna	- Any
-		-		
	11			
			- 10	
-				

7

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE SENSIBILISATION DES POPULATIONS RIVERAINES EN VUE DU CLASSEMENT DE LA FORET COMMUNALE DE LOMIE

L'an deux mil huit et le trentième jour du mois d'Octobre, s'est tenue dans la salle du foyer communautaire de Eschiambor la réunion de sensibilisation des populations riveraines en vue du classement de la forêt communale de Lomié.

Les objectifs de la dites rencontre étaient d'informer et de sensibiliser les populations sur les démarches du classement de la forêt communale de Lomié. De plus, leur expliquer le concept de représentation des populations dans le processus de gestion ainsi que leur droit de réserve ou d'opposition.

Prenaient part à cette réunion présidée par le sous-préfet de l'arrondissement de Lomié, les personnalités ci-dessous :

le Délégué Départemental des Forêts et de la Faune du Haut-Nyong

le Maire de la commune de Lomié

- le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Lomié

- le Chef de Poste de Contrôle Forestier et Chasse de Lomié

leurs majestés les chefs des cantons et villages concernés

Il est 15 heures et 30 mn lorsque commence la réunion par l'exécution du refrain de l'hymne national par les participants et sous la direction du conseiller municipal de la localité . Sa majesté le chef de village Eschiambor a ensuite souhaité la bienvenue à Monsieur le SOUS-PRÉFET et sa suite ainsi qu'à tous les autres participants.

Le Sous-Préfet, a ensuite pris la parole pour ouvrir la séance. Il a expliqué et clarifié l'objet de la réunion qui se résumait en une question : « Est ce que les populations du canton Nzime-Centre ont des préoccupations particulières par rapport au Projet de classement de la Forêt Communale de Lomié » ?

Avant les interventions des populations, la parole a été donnée à Monsieur le Délégué Départemental des Forêts et de la Faune du Haut-Nyong qui a expliqué le principe de classement des Forêts Communales en prenant l'exemple des unités Forestières d'aménagement (UFA). Il a aussi rappelé aux populations que c'était le moment de formuler des requêtes par rapport aux limites proposées pour la Forêt Communale et aux autres usages de la forêt. Ces requêtes devraient être adressées au Préfet sous couvert de M. le Sous-Préfet, et ceci dans un délai de 20 jours.

Le premier intervenant Sa majeste MABIA MABIA jean Pierre, Chef du canton Zimé du Centre, remet au Sous-Préfet de Lomié la requête de la communauté villageoise de DOUMZOK II, relative à l'étroitesse de la zone réservée pour leurs activités agricoles.

M. le Sous-Préfet, a reçu ladite requête et a promis de transmettre au Préfet.

Le deuxième intervenant NOUNGAN Eloi, Représentant du Chef de village No'oliene demande pourquoi son village n'a pas reçu de convocation pour cette réunion?

MM. le Sous-Préfet, et le Maire ont répondu que c'était un oubli involontaire, car ils ont toujours été convoqués pour les réunions précédentes.

Le troisième intervenant M. TINDO Joseph Chef BAKA du village Mouangue le Bosquet, a déclaré que sa communauté a beaucoup d'intérêts dans la Forêt Communale et qu'il allait formuler une requête au Préfet dans les délais.

La dernière intervenante Mme PANDIE Lydie, Représentante des femmes de Mayang, a demandé s'il y a une différence entre les villages riverains et les non riverains dans la répartition des revenus issus de la Forêt Communale.

M. le Maire a répondu en disant qu'il y aura une différence et que les villages riverains exclusivement auront une redevance forestière plus élevée que les 10% des UFA. Les villages non riverains bénéficieront des réalisations socioéconomiques au même titre que les villages riverains.

Au terme de cet échange, Monsieur le Sous-Préfet a pris la parole pour resumer la séance. Il a déclaré qu'il était satisfait du déroulement des travaux et a remercié au nom du Préfet les participants pour leurs contributions qui témoignent de l'intérêt qu'ils accordent au processus de classement de la Forêt Communale de Lomié.

La réunion a pris fin à 16h 40'

Defeque Départemental MINFOF du Haut-Nyong, Rapporteur

lugement des Ecux et Forêts

Le Sous-Préfet de ondissement de Lomié

FEUILLE DE PRESENCE A LA REUNION DE SENSIBILISATION DES POPULATIONS RIVERAINES DE LA FORET COMMUNALE DE LOMIE ESCHIAMBOR LE 30 OCTOBRE 2008 A 14 H

No	NOMS ET PRENOMS	QUALITE	VILLAGE	1	
01	KO KOR Pascal	Conseiller	Busquel	- January	
02	MOUAKAH MTIBA SQ	the second secon	Nominare)	1 1 7 7 2	
03	Andorra Alberte		Mesucions	is a country	
04	AGBNUH NTIBA E.V	A SECTION OF THE PROPERTY.	Noustron		
05	ANTON PIERRE	F 4.1 - 2	MAYANG	1 1	
06	DV20mo alave	7 1	Hanma	100000000000000000000000000000000000000	
07	ASSIABIDOU PAUL	chip	Noney organ		
50	Tinde Fereph.	chel	Braginet	The Table	
09	anger Besil	chil.	Donasok	1 (James)	
10	Mongoung & Daniel	achel	Pachical		
M	Cistabrolon Marin	Woluble	Henryon	E Su.	
12	ATOME DOVID	PCKD	Homeyore		
43	Beldin Barril	notalto	Helene	have	
AU		THE RESERVE OF THE PARTY OF THE) Detary	K-BY)	
15	Francis Tragic	ļ.	150 E	- p.R.	
16	MOTERN NOT		1504	754	
17	Handa Hubert		KOH	Cares.	
13	NACOLETTICAL	Notality	16,24	ASTOS.	
19	Trus pandilli	Matallo	theste	E1-7.	
20	NTON 215 AND PROVI	Chante - 12	melline	East.	
2-12	Robert Thelespore	1107A9LE	<i>Ehember</i>	<u></u>	
22	Lecture magkeric	-11-	Chr.	Jan f	
3	The BOM TECHNI	CICHIA	- Griffian	nin!	
24	CAMBRIAN N NEW	ALLE	بجاء فنهك حك	12/	
35	RBONG PLEME Catestin	Mc27436	Eschamb		
26	KPAMAY C. BUTHL	between col	HEREY	-Ahit.	
7.7	ABER LUCIE.	44 horsen	Factor 4NO	20 St	
38	Aske Parti		Second tok	2	
2g	Best + Heavisas	Richard	tax Maria	<i>f</i>	
30	in Minn	3 1 12	A	1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1	
1	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Saites t	fire gala	× 44	
j)					

FEUILLE DE PRESENCE A LA REUNION DE SENSIBILISATION DES POPULATIONS RIVERAINES DE LA FORET COMMUNALE DE LOMIE ESCHIAMBOR LE 30 OCTOBRE 2008 A 14 H

No	NOMS ET PRENOMS	QUALITE	VILLAGE	EMARGEMENT
73	BITOUND - OWOMA	s/yefel	Lowie	PF
34	ONTEHN NELE Thurs	OD) PHUFOE	Mary May	
3.5 3.5	ASSAMA MBUNISO	Maire	LOMIE	-118ml
	Phone Inautables	CBI	ecemié	HOK
37	TMAPS A- A J-OR	C. Charles	As de	5,005
38	MARON Mindga. P.	As none	Comie	- W
39	AKPWELO KOUN CHARLY	Conside	Louise	
40	ARBERLE LEONE Col	UFC	MINEY/HA	alego.
Us	PEVOH DEYONE .T.	esp	MOFOF! HM	() () () () () () () () () ()
42		CTFC	Bertoua	HADES
43	MANANGA BIRELPELT EARNIEL	POFE	Lome	X.Q
tile	ERNEST SADJAP	CM_	LOME	2005
Lis	Sakangula Jan Mangeller	Mesid Cil) Elett-	- Dray
Lil	ALAMA. Beyr. Apolling	topleth,	ESCH.	- Mery
Lit	EBOUS For Comple	A Company	Baspulz	- Sel-
43	NAUGANG OLDA THINON		RIODLIENE	
lia	MUSS GKA NAPOLOU	V- Presoid Cuy	Bo Egylyt	[72]E
50	Man hour Qualite	CTEC	So mel	JAS
51	EGCA July	notable	Nemerong	Compt
52	Adrania Ludle	Cultication	al al	2
33	1PKomalow	Rich		700
54	Pouro SEAN-MARC	President J	DOUMTOR	701
55	Whien General	TEF		27729
5%	CNAFLREDI	C.M	EGHAM	
57	Valore Profile		11001024	1 Sty
7=0.0	1.0	17755 601	CA NAPOL	aun V-Presoid CUS &

	Particular to the first of the second of the	20-04	
419	MUSS GKA NAPOLOU	V-Presoid CUS	Bo say ca
50	23 A	CTEC	Somu
51		notable	Nemery
52		Cultivation	
33	Mkomalome.	Rich	eard
54		Presidents	Lound
55	LITY - 2	TEF	
56	CNEEL RUDI	C.M.	6 CH
57	Valore Prope		110010
	50 50 51 52 53 54 55 54	50 Mun han dunlotte 51 ECCA Sulus 52 Ad-Awa Lydle 33 MKonner Corne	51 ECTCA Dules motable 52 Ad-AMERICANE CASTALLANDE 53 1/2 KOMMERCOME PLEM 54 POLICE SEAN-MARC President J